

---

## Commissions parlementaires

---

### Commission des transports et de l'environnement

#### Consultation générale

#### Document de référence intitulé : Le régime public d'assurance automobile du Québec

La Commission des transports et de l'environnement est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 11 septembre 2001 dans le cadre de la consultation générale sur le document de référence intitulé : Le régime public d'assurance automobile du Québec. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission des transports et de l'environnement au plus tard le 17 août 2001. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Mme Lise St-Hilaire, secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement, édifice Honoré-Mercier, 835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.01, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 ; télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : lsthilaire@assnat.qc.ca.

36102